



Master Droit notarial

Le Master Droit notarial forme les étudiants aux professions
de notaire ou collaborateur de notaire.



Faculté de droit
et des sciences politiques
Pôle Sociétés

Master 1

Droit notarial

Le Master 1 Droit notarial a principalement vocation à former les étudiants qui se destinent à la profession de notaire ou de collaborateur de notaire. Il offre de ce fait une formation solide dans les matières indispensables à la profession notariale (Régimes matrimoniaux, Droit des successions, Droit des libéralités et liquidations, Contrats civils et commerciaux approfondis, Régime de obligations notamment). La richesse des options qu'offre ce parcours et son caractère généraliste permet aussi aux étudiants de s'orienter vers d'autres professions (profession de l'immobilier, magistrature, profession d'avocat, juriste en entreprise, conseil en gestion de patrimoine notamment).

Lieu de formation

Nantes

Durée de la formation

Une année universitaire.

Admission

L'accès est sélectif sur dossier et entretien pour les candidats titulaires d'une licence obtenue dans une université française.

Néanmoins, les licences attendues sont : licence en droit.

Sans licence, les autres candidatures seront soumises à la procédure de validation d'acquis + candidature (ex : école de commerce, management...)

Public visé

- Étudiants en formation initiale
- Reprise d'études - personnes ayant interrompu leurs études et demandeurs d'emploi (contacter la formation professionnelle et continue))

Contacts

• Responsable de formation

Charlotte GENICON

• Scolarité

02 40 14 15 19

masters1.droit@univ-nantes.fr

• Formation professionnelle et continue

02 40 14 15 26

fc.droit@univ-nantes.fr

Enseignements

Enseignements fondamentaux

- Régimes matrimoniaux
- Contrats civils et commerciaux approfondis
- Droit international privé
- Droit spécial des sociétés
- Droit des libéralités/liquidations
- Droit des entreprises en difficulté
- Droit des successions
- Régime des obligations

Enseignements complémentaires

- Comptabilité des sociétés
- Droit bancaire et boursier
- Droit de la construction
- Droit fiscal de l'immobilier
- Histoire du droit des biens
- Propriété littéraire et artistique
- Droit de l'urbanisme
- Procédures civiles d'exécution
- Droit foncier
- Droit international privé
- Droit rural et de l'agroalimentaire

Enseignements de compétences complémentaires

- PIX + Droit
- 1 Langue étrangère (Allemand, Anglais ou Espagnol)

Compétences visées

- Une maîtrise du raisonnement juridique et notamment de la technique liquidative.
- La capacité à embrasser largement les champs d'activité futurs de la profession notariale et à proposer des solutions juridiques pour répondre à des difficultés concrètes.
- Le développement d'un esprit d'analyse et la capacité à discerner les ressources de la technique contractuelle.

Et après

Le Master 1 Droit notarial conduit, après sélection, à l'entrée en Master 2 notarial. Le diplôme d'études supérieures de notariat (DESN) est ensuite obtenu après deux années de formation en alternance et un rapport de stage. Le Master 1 Droit notarial ouvre aussi d'autres voies, comme la possibilité d'intégrer, après sélection, le Master 2 Droit des opérations immobilières, le Master 2 Droit privé général, ou le Master 2 Conseil et ingénierie du patrimoine dispensé à l'IAE. La richesse des professions auxquelles il peut conduire est donc variée: notaire, collaborateur de notaire, juriste spécialisé en Droit immobilier, gestionnaire de patrimoine au sein d'une banque ou d'une compagnie d'assurances notamment, outre les professions juridiques traditionnelles (avocat, magistrat).



Master 2

Droit notarial

Le Master 2 droit notarial s'inscrit dans la formation professionnelle notariale, à l'Université, aboutissant à la délivrance du diplôme de notaire. Ce Master spécialisé est organisé dans le but d'une formation théorique et pratique pour l'activité professionnelle notariale, réunissant les matières juridiques dominantes à ce titre (droit patrimonial de la famille, droit des contrats, droit immobilier, droit des affaires, droit fiscal ...). Les enseignements sont dispensés par des enseignants universitaires et par des praticiens principalement notaires et juristes au Cridon.

Enseignements

Enseignements fondamentaux

- Droit patrimonial de la famille
- Droit civil approfondi (contrats et obligations, sûretés et biens)
- Droit immobilier (Droit de la construction et de la promotion immobilière, copropriété des immeubles bâtis, Droit de l'urbanisme)
- Techniques sociétaires, structure et transmission des entreprises

Enseignements complémentaires

- Fiscalité notariale approfondie (fiscalité du patrimoine, fiscalité des entreprises, droit fiscal immobilier)
- Droit international privé notarial (personnes, famille, vente immobilière, sûretés)
- Droit rural
- Rédaction d'actes et ingénierie du patrimoine
- Anglais

Unité d'insertion professionnelle

- Comptabilité
- Déontologie notariale
- Soutenance
- Stage en entreprise - rapport de stage

Compétences visées

- Maîtriser le fonctionnement d'une étude notariale urbaine ou rurale
- Recevoir la clientèle et conduire des rendez-vous professionnels
- Disposer de connaissances permettant de traiter de problèmes juridiques dans des domaines variés du droit
- Garantir la sécurité juridique des actes courants
- Comprendre et anticiper les désirs de la clientèle en matière de transmission et de gestion patrimoniales

- Etablir informatiquement des actes sous seing privé ou notariés
- Communiquer dans une ou plusieurs langues étrangères

Et après

Emplois, métiers possibles à l'issue du diplôme

- Devenir un collaborateur confirmé dans une étude de notaire,
- Intégrer le service de gestion patrimoniale d'une banque, d'une compagnie d'assurances ou de tout organisme ou entreprise orienté vers la gestion de patrimoine (ex. : INAFON),
- Traiter, au contentieux, en négociation ou en consultation (avocat, sous réserve de poursuite d'étude et d'obtention du CAPA), tous types de dossiers se rapportant aux matières dites notariales

Poursuites d'études

Pour obtenir le diplôme de notaire, l'étudiant ayant obtenu le master 2 droit notarial doit poursuivre ses études par le diplôme d'études supérieures de notariat (DESN), formation dispensée à la Faculté et à l'INFN de Nantes, pendant deux années complétées par la soutenance d'un rapport de stage ou d'un mémoire.

Lieu de formation

Nantes

Durée de la formation

Une année universitaire.

Admission

L'accès au Master 2 Droit Notarial est ouvert aux étudiants ayant subi le processus de sélection dès le Master 1 et ayant validé le Master 1 Droit Notarial de la Faculté de Droit et des Sciences Politiques de Nantes.

Les autres étudiants, ayant obtenu un Master 1 Droit notarial dans une autre Université ou un autre Master 1 juridique, ou un diplôme équivalent, sont soumis à une sélection (examen du dossier par la commission pédagogique).

Public visé

- Étudiants en formation initiale
- Reprise d'études - personnes ayant interrompu leurs études et demandeurs d'emploi (contacter la formation professionnelle et continue)

Contacts

• Responsable de formation

Charlotte GENICON

• Scolarité

02 40 14 15 79

m2dn@univ-nantes.fr

• Formation professionnelle et continue

02 40 14 15 26

fc.droit@univ-nantes.fr



Faculté de Droit et des Sciences Politiques
Chemin de la Censive du Tertre
BP 81307
44 313 Nantes cedex 3
www.droit.univ-nantes.fr

